



Catalogue des critères d'évaluation de l'examen professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours

Ce document contient une compilation des critères d'évaluation typiques pour les différentes parties de l'examen professionnel supérieur pour cadres des organisations de secours. Les critères énumérés sont donnés à titre indicatif et ne sont pas exhaustifs. Les critères pour les études de cas sont adaptés aux cas et diffèrent donc en fonction de la tâche.

Critères d'évaluation Épreuve 1.1 Travail de diplôme :

Choix du sujet :

- Clarté de la justification du choix du sujet
- Clarté et justification de la délimitation thématique
- Référence aux compétences opératives selon les directives
- Importance du problème pour les travaux pratiques

Structure :

- Structure claire, logique et pertinente du travail

Aspects formels :

- Longueur approprié, formulation adaptée au destinataire dans la langue d'examen, utilisation du langage technique, orthographe et grammaire correctes, représentations/visualisations adaptées à la situation, mise en page du mémoire, bibliographie complète et méthode de citation cohérente et compréhensible

Problématique, Objectifs :

- Clarté et intelligibilité de la problématique, son origine e des objectifs

Bibliographie et sources :

- Volume adéquat et pertinence de la littérature et/ou des sources utilisées
- Profondeur de traitement suffisante de la littérature utilisée
- Lien entre la théorie et la pratique

Résultats et interprétation :

- Procédure compréhensible et techniquement correcte
- Dérivation compréhensible de la conclusion tirée des résultats
- Caractère pratique et adéquat des solutions développées
- Description des conséquences pratiques et de la valeur concrète des résultats
- Référence aux aspects futurs des services de secours



- Notes sur les questions complémentaires

Réflexion :

- Réflexion critique sur la procédure décrite et les résultats
- Conclusions pertinentes, applicables à l'activité professionnelle

Critères d'évaluation Épreuve 1.2, Présentation et entretien professionnel

Critères pour la présentation du travail de diplôme:

- Structure et articulation de la présentation,
- Focalisation sur les thèses, les messages clés et les résultats du travail de diplôme
- Justification compréhensible et intelligible de la théorie
- Lien compréhensible avec la pratique (exemples)
- capacités de présentation et de communication (par ex. présentation adaptée au destinataire, différenciation des propos)
- Utilisation correcte du langage technique
- Utilisation judicieuse des médias
- Respect du temps imparti

Critères pour l'entretien professionnel:

- Utilisation correcte du langage technique
- Réponses correctes aux questions techniques.
- Justification et réflexion critique de sa propre démarche et de son propre rôle
- Développement de conséquences pour sa propre action professionnelle future.



Critères d'évaluation Épreuve 2, Étude de cas

Comme décrit au début, les critères d'évaluation des études de cas diffèrent selon le cas et la tâche ; ils sont orientés vers les mandats respectifs.

~~Les aspects suivants~~ Les aspects suivants peuvent notamment être évalués : au moins seront évalués :

- identification des problèmes (structuration et hiérarchisation), recherche d'idées et propositions de solutions
- présentation d'alternatives / de différentes variantes
- réponse compréhensible aux questions techniques posées ainsi que justifications avec des références techniques à la théorie et à la pratique
- expression claire et compréhensible dans le langage de l'examen
- utilisation correcte des termes techniques
- défense convaincante de ses propres solutions et gestion confiante des questions critiques et des ambiguïtés
- réflexion sur les conséquences des décisions